



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 24795

Texte de la question

M. Jean Michel attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'avenir à terme des principales lignes ferroviaires reliant Paris et traversant le Massif central. Une nouvelle fois, il semble que ce territoire central fasse les frais d'un abandon. L'annonce de la suppression des relations de nuit Paris - Clermont-Ferrand - Millau avec les branches Aurillac et Nîmes a suscité une très forte désapprobation à la fois parmi les cheminots et au-delà au sein de la population. Cette suppression semble en annoncer d'autres. Dans un territoire qui reste toujours enclavé quant à son réseau ferré, la suppression d'une ligne, l'abandon du financement de la ligne de fret Paris - Clermont-Ferrand - Neussargues - Béziers... sont autant de points en moins quant à une vraie politique d'aménagement du territoire. Il lui demande de bien vouloir prendre des dispositions pour que la suppression des relations de nuit Paris - Clermont-Ferrand - Millau avec les branches d'Aurillac et de Nîmes ne se concrétise pas et si tel n'était pas le cas de bien vouloir lui préciser les investissements prioritaires qui pourraient être faits dans cette partie de territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean Michel](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24795

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7058